

La Ville annonce qu'elle confie certains mandats opérationnels à l'externe

Saint-Constant, le 10 juin 2021 – La Ville de Saint-Constant annonce avoir pris la décision de confier à l'externe les opérations d'horticulture lors de la séance extraordinaire du conseil municipal du 1^{er} juin et poursuit son analyse pour les travaux d'asphaltage et la gestion de l'Écocentre.

« C'est après une analyse rigoureuse des coûts, de rentabilité et d'efficacité, que nous en sommes venus à la conclusion de confier à l'externe le travail d'horticulture à des spécialistes en la matière. Cette décision a pour objectif d'aller chercher une plus grande expertise en matière de services, d'infrastructures et de qualité de vie dans l'intérêt supérieur de sa collectivité », mentionne le maire de la Ville de Saint-Constant, Jean-Claude Boyer.

La Ville se repense constamment dans ses façons de faire pour aller chercher les meilleurs coûts-bénéfice pour l'ensemble de nos citoyens. Par exemple, dans le dossier du déneigement, ces opérations étaient octroyées à l'externe et elles ont été rapatriées à l'interne dans un souci d'une plus grande efficacité opérationnelle et financière.

La Ville étant en pleine croissance, elle est toujours à l'affût des meilleures pratiques d'affaires, elle se doit d'être agile dans ses opérations pour maintenir un positionnement de chef de file municipal.

– 30 –

Source :

Service des communications,
Ville de Saint-Constant
450 638-2010, poste 7460
communication@saint-constant.ca